



AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DE :

LA RÈGLE CU-001 SUR LES *DISPOSITIONS GÉNÉRALES*

Le 4 avril 2023, le ministre des Finances et Conseil du Trésor a donné son consentement à l'établissement des modifications aux textes énoncés ci-dessus, lesquels entrent en vigueur le 31 mai 2023.